

Vivra, vivra pas ? Le français des littératures dans la région des Grands Lacs : profil d'une langue phagocytée



Didace Kiningini Kyoto

ISP/ BUKAVU

cnf.bukavu@gmail.com

Reçu le 20-08-2014/ Évalué le 28-09-2014/Accepté le 28-11-2014

Résumé

La langue française, adoptée majoritairement par les Africains de notre sous-région comme outil d'expression littéraire, offre un exemple typique de dualité. Elle soulève le problème de partenariat en termes de convivialité ou de compétitivité entre le français et les langues africaines. (Musangi Ngalasso, 2013). La lecture de quelques textes des écrivains des pays des Grands Lacs (Emergences, Anthologie Sembura) nous montre que la tropicalisation du français lui prive de plus en plus de son statut de langue mondiale. En effet, si les critiques littéraires se réjouissent des calques, des emprunts et autres créations à partir des langues partenaires, nous pensons qu'autant ces phénomènes linguistiques renouvellent, revigorent le français, autant ils distancient la langue de Molière de son modèle classique. Qu'advient-il, en effet, du français lorsqu'il sera teinté de tous les apports de nos cultures et de nos langues nationales, vernaculaires et véhiculaires ? La langue littéraire, en tant que modèle de la langue de communication, au lieu d'être la source d'intercompréhension risque d'être plutôt un frein aux échanges entre individus. Tout écrivain veut signifier par et pour « son monde ». Entretemps, l'universel risque d'échapper. La résurgence des identités pourra (peut-être) être source de méfiance.

Mots-clés : emprunt, calque, identité, Grands Lacs

Will he, will he not live? Literature french in the Great Lakes region: profile of a phagocyte language

Abstract

The French language, adopted mainly by African of our under-area like literary tool of expression, offers a typical example of duality and raises the problem of partnership in terms of user-friendliness or competitiveness (Musangi Ngalasso, 2013). The reading of some texts of the writers of the countries of the Large Lakes (Emergences, Sembura Anthology) shows us that the tropicalization of French deprives it to him more and more of his statute of world language. Indeed, if literary criticisms are delighted by the copies, the loans and other re-creations starting from the languages partners, we think that at the same time as these linguistic phenomena renew, reinvigorate French, they distancient the language of Molière of its traditional model. What will it occur, indeed, of French when it is tinted of all the contributions of our cultures and our national languages, vernacular and vehicular? The literary language, as a model of the language of communication, instead of being the source of mutual comprehension is likely to

be rather a barrier to the exchanges between individuals. Any writer wants to mean by and for “his world”. Meanwhile, the universal risk to escape. The resurgence of the identities will be able (perhaps) to cause mistrust.

Keywords: loan, copies, identity, Large Lakes

Introduction

Je présume que les nations qui sont issues de l’ancien royaume colonial « Kongo-Ruanda-Urundi » en Afrique centrale et des Grands Lacs ne présentent pas autant d’homogénéité sociolinguistique que les pays de l’empire colonial français. Dans le monde britannique, la politique d’assimilation a beaucoup influencé la construction d’une identité commune. Les petits royaumes qui ont construit la République Démocratique du Congo et les états voisins de l’Est, par exemple, sont culturellement et linguistiquement éloignés que toute entreprise de rencontre littéraire, tel que le veut le projet « sembura », mérite d’être réinterrogée. L’histoire de la langue française dans cette partie est intimement liée à la vie politique. Cette langue, en effet, a créé des sédiments d’existence des Etats et, sur le plan socio-culturel, le français a joué un double rôle : rapprocher les peuples très distants à l’origine et jouer à la promotion individuelle tant toute ascension dépendait des rapports qu’on entretenait avec cet outil de communication hérité des contacts avec le Blanc, ici foncièrement francophone. C’est vrai, dans la première décennie d’après indépendance, le français était considéré comme la plus belle langue de la planète et la parler sans accent ou sans coloration contribuait à rehausser l’image qui couvrait l’individu. L’écriture dépendait des modèles, d’où les formules consacrées « langue de Molière » ou « langue de Voltaire ». Qu’en est-il, aujourd’hui, de l’entreprise d’écriture dans les trois pays de la CPEGL?

Dans cette étude, je cherche justement à scruter l’horizon littéraire des Pays des Grands Lacs à travers les œuvres produites par quelques écrivains inventoriés dans l’Anthologie Emergences *Renaître Ensemble* (Kigali, 2011). Quelques dénominateurs communs caractérisent notre sous-région : faible tradition de production littéraire écrite, infrastructures inexistantes de promotion, de publication et de vulgarisation des œuvres littéraires, canaux limités de circulation et de réception des textes littéraires, et j’en passe. Cependant pour les quelques exemples existants, un problème d’écriture et l’adoption du français comme médium méritent d’être circonscrits.

1. Le français, la langue des autres nous-mêmes

Dans le *Lexique du français au Sénégal* de Pierre Dumont et Dominique Gonthier (1979), nous découvrons cette déclaration du poète de la Négritude, l'ex-Président Senghor : « *Nous sommes pour une langue française, mais avec des variantes, plus exactement, des enrichissements régionaux* ». Cette volonté semble être traduite dans l'adoption par les écrivains africains de l'hétérolinguisme¹ et de la transpolinguisme² comme paradigmes de création littéraire. Moussa Daff (2004) pense, à ce sujet, que les variantes et enrichissements régionaux sont les éléments constitutifs d'une norme endogène du français résultant d'une pratique langagière mésolectale³ du français en Afrique et au Sénégal en particulier. Dans ce contexte, les critiques et autres historiens de la littérature ont salué les hardiesses langagières que l'un des pionniers en la matière, Ahmadou Kourouma, pour ne citer que lui, a introduites dans ses romans. Le mariage français-malinké semblait promis à de belles noces tant et tellement que la mode a envahi avec vigueur le reste du monde de la création africaine. Qui, en effet, ne peut savourer certaines constructions qui donnent de la saveur au texte de ce créateur extraordinaire ? Dans *Allah n'est pas obligé* par exemple, on retrouve ces extraits :

« *Voilà ce que je suis ; c'est pas un tableau réjouissant. Maintenant, après m'être présenté, je vais vraiment, vraiment conter ma vie de merde de damné. Asseyez-vous et écoutez-moi. Et écrivez tout et tout. Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses. Faforo (sexe de mon papa) !* » (p.736).

« *Avant de débarquer au Liberia, j'étais un enfant sans peur ni reproche (...)* », « *Avant ça, j'étais un bilakoro au village de Togobala. (Bilakoro signifie, d'après l'Inventaire des particularités lexicales, garçon non circoncis)* » (p. 736, Œuvre complète, en une édition unique, OPUS, Seuil. 2013).

Je souligne dans ces deux extraits les emprunts malinkés « faforo » et « bilakoro » qui dénotent de la subjectivité de l'auteur. En effet, le locuteur se dédouble en narrateur et en narrateur-relais⁴, qui n'est quelqu'un d'autre que l'auteur lui-même. Cherche-t-il à gagner ses lecteurs selon cette affirmation de Roland Barthes (1973 :10) : « *Ce lecteur, il faut que je le cherche (que je le « drague»), sans savoir où il est* ». C'est là un trait d'attractivité, une manière d'attirer le lecteur vers le texte pour qu'à la fin le dialogue des cultures s'installe. En cherchant trop son lecteur, Kourouma n'en élimine pas d'autres qui ne trouveraient pas leur compte expressif dans ces tournures énonciatives ? Très récemment, j'ai fondé mon argumentation⁵ dans le recours à l'interculturel en analysant quelques textes de la littérature lega (peuple de la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo). En effet, les écrivains analysés se retrouvant dans un contexte de bilinguisme émergent ont une écriture particulière. Les textes attestent des niveaux de présence de types de traces de la langue source (kilega,

kiswahili, lingala ...) dans la langue cible, le français. Trois manifestations peuvent être recensées :

- L'emprunt, c'est-à-dire la langue source non traduite. La présence de la langue B non traduite se présente sous différentes formes : les anthroponymes, les toponymes, les réalités traditionnelles comme la dénomination des castes par exemple, etc.
- Le calque, la langue source traduite. Il s'agit des traductions littéraires ou plus libres de la langue B. L'auteur effectue ainsi des transferts de séries inadéquates entre les deux langues.
- La réécriture à partir des formes littéraires de la langue source, c'est-à-dire de la présence sémantique de la langue B à travers des images et des éléments lexicaux et non des traductions de monèmes.

C'est à travers ces traces qu'on retrouve, à en croire Vincent Jouve (2010 :102), l'inscription de la subjectivité de l'auteur :

« Parmi les traces du procès d'énonciation dans l'énoncé, il y a d'abord celles laissées par le locuteur. Cette inscription de la subjectivité dans le discours-l'«effet-sujet» est visible à travers des catégories grammaticales (pronoms personnels, temps, adverbess) mais aussi sémantiques (jugements, évaluations, expressions affectives) et, d'une façon générale, à travers tous les éléments qui expriment l'attitude du locuteur envers ce dont il parle ».

Mais à qui appartient le texte ? A l'auteur ? A ses lecteurs ? A la communauté ? A l'Humanité ?

L'écriture commence, dit R. Barthes (1984 :63), avec la destruction de toute voix, de toute origine : *« Sans doute en a-t-il été ainsi : dès qu'un fait est raconté, à des fins intransitives, et non plus pour agir directement sur le réel, c'est-à-dire finalement hors de toute fonction autre que l'exercice du symbole, ce décrochage se produit, la voix perd son origine, l'auteur entre dans sa propre mort, l'écriture commence ».*

Renforcé par cette ouverture, j'en suis arrivé à postuler que la pratique de la langue mixte tout en reflétant les usages quotidiens du français au Sud-Kivu, ce qui peut nous amener à parler de la dialectisation du français, ne peut aucunement nous encadrer dans un contexte sociologiquement limité. Etant entendu que l'écrivain lega n'est pas seulement traducteur de sa langue. Il nous paraît fondamental d'intégrer l'œuvre littéraire lega dans l'ensemble culturel congolais et africain, de comprendre pourquoi des constructions, que l'on retrouve très souvent dans ces œuvres ainsi que dans la communication quotidienne au Kivu, au Congo et en Afrique, ne proviennent pas uniquement de la langue maternelle puisqu'on peut les retrouver sous la plume d'autres écrivains congolais au africains qui n'ont pas la même langue première. Le problème

de l'expression littéraire africaine en langue française se pose alors en des termes « supranationaux ». En d'autres termes, les processus des stratégies interlinguistiques communs à beaucoup d'auteurs doivent arriver à produire des énoncés plus étendus et plus englobants.

2. L'expérience des littératures des Pays des Grands Lacs

La consommation de la littérature de la (sous-) région des Grands Lacs est très limitée, parce que les textes circulent peu à travers nos pays. Les efforts de rapprochements politiques n'induisent pas ceux de convivialité culturelle à travers, notamment, la littérature. Les créateurs ne sont pas prêts à faciliter la tâche.

Et pourtant Boubacar Boris Diop introduisant l'Anthologie Emergences, Renaître ensemble (2011) dit que la littérature, en permettant à un peuple de mieux se connaître et d'identifier correctement ses défis, l'aide à faire face aux autres sans ressentiment mais surtout sans naïveté. (...) Elle est, comme aimait le dire Senghor, « *au début et à la fin du développement* » et personne ne la porte mieux que les dramaturges, romanciers et poètes, à la fois chantres du passé et brasseurs des temps futurs. Quel est le constat ?

En poésie, trois textes sont illustratifs de mon argumentaire : « Ecoute Ronie » tiré de *Demain un autre défi* de Denis Ilunga Kalombo, « Requiem pour une ville morte » tiré de *Craquelures* de Fiston Mwanza Mujila et « Mon Burundi » de Ketty Nivyabandi.

Le préfacier du poème « Ecoute Ronnie » (p.3) présente les deux moments antinomiques du texte : un temps radieux qu'on retrouve dans le passé et un présent épineux. Il dit à la page 2 : « *Comme Césaire, Kalombo conçoit une poésie virile pour refonder un monde ruiné. La révolte est toute destinée à Ronnie, sa complice pour s'exorciser des hantises des mauvais jours et pour dire son espoir en l'avenir* ». La langue française est-elle limitée pour traduire cette thématique qui remonte aux premiers âges de la littérature africaine. Pourquoi alors recourir à des lexèmes hermétiquement codés et directement destinés à freiner les envolées lyriques qu'on reconnaît à la poésie ?
Lisons :

(...)

*Afin que s'écourte le chemin. La terre promise
Ilunga Mbiya, Kamembu ka'ntumba
Ces bras vigoureux, puissants guerriers
L'empreinte de ma hardiesse,
Gardien des ressources ancestrales
Lève-toi ressac de moi-même (...)
Dans mon pays, les ténèbres étouffent
Les femmes pleurent, les enfants pleurent
Dans mon pays, Mikombo wa kalowa
Même les hommes pleurent aussi
Et la terre pleure tout autant (...)*

Le dévoilement du passé passe dans ce texte à travers une identité culturelle qui se construit à travers des noms allusifs. Ces anthroponymes nécessitent un recours à des explications historiques ou des analyses morphosémantiques qui ne cadrent pas, à mon humble avis, avec le genre poétique. Le code mixing ici ne renforce pas la compréhension ni le rapprochement que l'on cherchait en adoptant un médium conciliateur. Je voudrais bien retrouver cette vérité que B.B. Doris souligne à la planche X : « *Cette ouverture sur le monde n'est pas un rêve fou, car par-delà les lecteurs de la région des Grands Lacs, tout être humain peut se reconnaître dans le miroir que lui tend chacune de ces histoires.* »

Dans « Requiem pour une ville morte », on trouve plusieurs occurrences qui confirment notre position (pp. 28-34). Ce texte me rappelle étrangement la blague de « nos » ancêtres les Gaulois, qui devaient en leur temps, avoir singulièrement besoin de s'identifier au latin :

*(...) ils accordent leurs guitares
de concert, ils battent les tambours
plusieurs langues d'expression
dénominateur commun
aventures, aventures, aventures !
Absolve, Domine, animas omnium fidelium defunctorum
Ab omni vinculo delictorum et gratia tu illis succurrente
Mereantur evadere judicium ultionis, et lucis aeternae
beatitudine perfrui
J2 - x²- 28 - x²- 1 - x²- 5 - J 2+ 10 - x²- 5 - x²-13 - x²- 5*

Je parie que ces crudités, ces vomissures (ces termes sont du poète) ne manqueront pas de désenchanter l'un ou l'autre lecteur des Grands Lacs qui ont abandonné le latin ou

n'ont pas eu beaucoup de chance d'apprendre les formules mathématiques. Ce qui est sûr c'est que culturellement ces données n'apportent rien aux citoyens des Grands Lacs et vont même jusqu'à empêcher le lecteur d'en capturer le message. Sur le plan de la jouissance, les signifiants, au-delà de l'émerveillement, ne convergent pas à une signification partagée par les lecteurs potentiels. Ce qui nuit véritablement à l'expression littéraire.

Le dernier cas recensé est celui du poème « Mon Burundi » (p.59). Cette architecture textuelle à variance interpellative restreint le champ d'associations sémiques. En effet, ce référent directement connoté renvoie à une appartenance sociale sans équivoque. Aussi, les deux calques « urubugu » et « ikigabiro » retournent-ils le texte vers un chant patriotique qui exclut toute appropriation au-delà des frontières.

Le deuxième genre qui mène vers les mêmes constats, ce sont les Nouvelles. Le cas de Sébastien Katihabwa qui présente quatre titres, suffit peut-être. J'ai dénombré dix-sept emprunts soit comme anthroponymes, soit comme toponymes ou mots isolés. Ceux-ci phagocytent les textes tant leur interprétation accapare tout l'intérêt du lecteur. Qu'il s'agisse de magume, de mbaza, de wanjiya, jimba, basimba, mikiko, kajaga, ... tous ces éléments idiomatiques inscrivent les textes dans un entrelacs de significations seulement perceptibles par les locuteurs de la langue du nouvelliste. Roland Lewis Rugero, leader des auteurs de la jeune génération au Burundi, passe lui aussi par le même chemin. Dans « L'enfant et le sourire » (p. 148), il ajoute au phénomène linguistique d'emprunt (Barekerere, Caho, Gakoni, ...) des insertions voire des collages. La présence des ogres, le rituel sur les racines des ficus sont des preuves de l'influence des textes d'origine orale dans cette littérature écrite. Voyons cet exemple d'insertion qui colore la nouvelle : « *Dans cette contrée, les mères gémiront ce soir : « Mana, kubera iki uyu mwana umugize gutya ? Kubera iki ahawe ubuzima nk'ubwa nyina wiwe ? Kubera iki umeze gutyo ga Mana ?»*

Je doute que dans cet environnement le français puisse encore apporter suffisamment de vitalité pour demeurer une langue de partage. Et dans ce partenariat, il ne joue plus son rôle de connexion et de réseautage à l'ensemble de la planète. Même les populations les plus proches n'arriveront plus à dialoguer. Tout est fait comme pour faire prévaloir sa « propriété », qu'il s'agisse de l'identité culturelle ou des valeurs sociolinguistiques. Le recours aux traits culturels, les emprunts et autres calques n'auront de valeur que dans la limite de lisibilité. Il faut dire que l'on n'écrit pas pour soi. Les emprunts et autres créations littéraires doivent pour sa littérarité être compris. C'est cette envie d'être compris qui féconde la littérature. Pour les pays des Grands Lacs, le français, langue de partage, y contribue énormément.

Conclusion

Ma crainte est le choix du versant « de la libération » qui s'envole vers le support et le véhicule de l'identité culturelle au mépris de l'autre pan qui est celui de l'universalité. En analysant les autres genres, le théâtre et le roman, on peut certes trouver des exemples plus explicites. Je pense que le français en tant que langue de création littéraire ou de communication sociale doit occuper suffisamment de place dans les productions au lieu de laisser des entrées qui bloqueraient la convivialité entre les peuples. Les textes que les écrivains proposent au public doivent servir dans l'enseignement-apprentissage du français dans la région des Grands Lacs. Je consacrerai une étude particulière à cette problématique.

Bibliographie

- Amouzou, E. 2009. *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, Paris : L'Harmattan.
- Barthes, R. 1984. *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*. Paris : Seuil.
- Blachere, J.C. 1990. « Pour une étude de la francographie africaine », dans *Travaux de didactique du FLE*, Montpellier, n° 25, pp.15-20.
- Blonde J., Dumont P., et Gonthier D. 1979. *Lexique du français du Sénégal*, Paris : NEA et EDICEF.
- Chevrier, J. 1990. *Littérature africaine : Histoire et grands thèmes*, Paris : Hatier.
- Daff, M. 1995. *Le français mésolectal oral et écrit au Sénégal : Approche sociolinguistique, linguistique et didactique*, Thèse de doctorat d'Etat de Sciences du langage, université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Dumont, P. 1986. *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?* Paris : L'Harmattan.
- Emergences. 2011. *Renaitre ensemble, Anthologie, Plateforme des écrivains des Grands Lacs*, Kigali : Sembura.
- Kourouma, A. 2010. *Les Soleils des indépendances, Monnè, outrages et défis En attendant le vote des bêtes sauvages Allah n'est pas obligé Quand on refuse on dit non Le Diseur de vérité*, Editions du Seuil.
- Lipiansky, E.M. 2005. *Psychologie de l'identité*, Paris: Dunod.

Notes

1. Hétérolinguisme : Dans sa pertinence heuristique et herméneutique, l'hétérolinguisme en tant que paradigme, permet de décrire, suivant la définition minimale qu'en propose Rainier Grutman » (1997 : 37), « la présence dans un texte d'idiomes étrangers, sous quelque forme que ce soit, aussi bien que de variétés (sociales, régionales ou chronologiques) de la langue principale.
2. Transpolinguisme : définit et permet d'étudier l'inscription plutôt in absentia de l'hétérogénéité linguistique dans le texte littéraire (Lawson-Hellu, 2004 : 96-97). Par transpolinguisme, il s'agit de désigner ce processus particulier d'expression in absentia du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible, processus accompagné des marques énonciatives, explicites ou implicites, permettant de reconstituer l'identité (socio-) linguistique du contenu énonciatif in absentia.
3. Mésolectal : manifestation de l'enracinement du français loin du code courant avec des colorations endogènes. Le français mésolectal est une variété en contact linguistique, que les locuteurs s'approprient de plus en plus pour lui donner une marque du terroir. Il se caractérise par des accents particuliers, une rhétorique spécifique et surtout par un écart lexical important (Fouzia Benzakour, 2008).

4. Narrateur-relais : le narrateur-témoin : (on l'appelle aussi narrateur-relais), il raconte ce qu'il a vu, ou entendu (ou éventuellement ce qu'un des personnages de l'histoire lui a raconté), mais il n'est pas mêlé directement à l'histoire, il n'y joue aucun rôle, (ou alors un tout petit rôle).

5. *Traces de l'interlinguistique et de l'interculturel dans les œuvres de quelques écrivains lega. Propositions didactiques pour l'enseignement de ces œuvres.* Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'Etudes Approfondies en Didactique des disciplines à l'ISP/ Bukavu, janvier 2014.